

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29015**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Droit de l'entreprise

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Sorbonne - Paris 1	Président de l'université de Paris I

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 345 Application des droits et statuts des personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La mention Droit de l'entreprise est déclinée 7 parcours :

Droit et fiscalité de l'entreprise (Commun avec la mention Droit fiscal, avec la mention Droit bancaire et financier et avec la mention Droit des affaires)

Droit du commerce électronique et de l'économie numérique (Commun avec la mention Droit privé, avec la mention Droit du numérique et avec la mention Droit des affaires)

Marché de l'art (commun avec la mention Droit privé, avec la mention Droit des affaires et avec la mention Histoire de l'art)

Droit, économie et gestion de l'audiovisuel (Commun avec la mention Droit des affaires)

Droit pénal international et des affaires (Commun avec la mention Droit pénal et sciences criminelles)

Recherche Droit social (Commun avec la mention Droit social)

Administration et liquidation des entreprises en difficultés (Commun avec la mention Droit des affaires)

• **Parcours Droit et fiscalité de l'entreprise** (Commun avec la mention Droit fiscal, avec la mention Droit bancaire et financier et avec la mention Droit de l'entreprise)

Les diplômés sont aptes à :

Pratiquer le conseil et le contentieux en matière de droit des affaires (contrats, sociétés, marchés financiers) :

Veiller à ce que l'entreprise et ses différentes activités soient en conformité avec les différents domaines du droit.

Maîtriser l'évolution du droit et savoir la transmettre et la mettre en œuvre.

Aider à la rédaction des contrats et à la gestion des contentieux juridiques et fiscaux.

Défendre et protéger les intérêts de l'entreprise, de ses actionnaires ou d'autres parties prenantes.

Aider à améliorer la rentabilité de l'entreprise par des montages juridiques appropriés.

Pratiquer le conseil juridique aux entreprises en restructuration :

Optimiser le montage d'opérations de restructurations en en appréciant les risques juridiques, sociaux et fiscaux.

Conseiller les entreprises en difficultés, notamment en matière financière et sociale.

Pratiquer le conseil juridique aux entreprises en droit fiscal, en droit financier et en droit social :

Apprécier le coût fiscal et social des opérations engagées par les entreprises.

Rechercher et mettre en œuvre des formules d'optimisation

Pratiquer le conseil juridique aux dirigeants d'entreprise :

Aider le dirigeant à adopter l'organisation et la structure patrimoniales les mieux adaptées à son activité,

Veiller à ce que l'ingénierie patrimoniale envisagée soit en conformité avec les lois et règlements.

Optimiser le statut social du dirigeant ainsi que ses modes de rémunérations,

Apprécier les risques juridiques et le coût fiscal de la transmission d'entreprise afin de l'optimiser

• **Parcours Droit du commerce électronique et de l'économie numérique** (Commun avec la mention Droit privé, avec la mention Droit du numérique et avec la mention Droit de l'entreprise)

Les diplômés sont aptes à :

Rédiger les clauses — conditions générales de vente, d'utilisation, charte de confidentialité, etc. — des activités et des contrats de l'économie numérique (BtoB, BtoC, CtoC)

Rédiger et assurer le suivi de l'exécution des contrats entre les prestataires techniques et les acteurs de l'économie numérique

Conseiller les acteurs de l'économie numérique sur les aspects d'utilisation et de protection des données personnelles (assister le délégué à la protection des données)

Appliquer le droit social à l'économie numérique et, inversement, faire comprendre les aspects numériques de la relation de travail ordinaire

Assurer l'application des règles de paiement en ligne et de droit de la concurrence

Représenter les divers intérêts en présence (entreprise, consommateur, etc.) grâce à une sensibilisation forte aux activités de lobbying et de représentation

• **Parcours Marché de l'art** (commun avec la mention Droit privé, avec la mention Droit de l'entreprise et avec la mention Histoire de

l'art)

Les diplômés sont aptes à :

Suivre le mouvement des œuvres dans la logique d'une vente aux enchères (statut du mandat donné par le vendeur au commissaire, différentes étapes de la vente, délivrance de l'œuvre à l'acheteur).

Rédiger les clauses juridiques des contrats du marché de l'art (ventes aux enchères, ventes de gré à gré, contrats entre artistes et galeries, entre artistes et acheteurs, contrats d'exposition, etc.).

Conseiller les entreprises et les artistes sur les questions de droit d'auteur liées au marché de l'art.

Conseiller les entreprises et les artistes sur les questions de droit de la responsabilité et de droit des assurances appliqués au marché de l'art.

Conseiller les entreprises et les artistes sur la fiscalité de l'art.

Conseiller les entreprises et les artistes dans le déroulement des procédures relatives aux litiges du marché de l'art.

Veiller à la défense des intérêts des entreprises et à la protection des artistes.

Informar les professionnels sur l'évolution des dispositions législatives en vigueur relatives au marché de l'art (veille juridique).

Identifier l'organisation du marché de l'art et les règles sociales applicables dans les différentes composantes de ce marché (ventes aux enchères, rôle et statut des experts, des galeristes, des antiquaires, des collectionneurs, etc.).

Analyser les données économiques du marché de l'art (mouvement nationaux et internationaux annuels, part respective des différents marchés, répartition entre les types d'œuvres, rôle et puissance des différentes structures commerciales, etc.).

Cerner le fonctionnement des galeries et des maisons de vente aux enchères, leur gestion et leurs relations internes et externes.

Analyser un bilan financier et maîtriser les dimensions financières d'une opération de vente.

Réaliser le lancement d'une opération dans toutes ses dimensions de marketing (de l'analyse initiale du marché à la conduite du projet).

Réaliser un plan de communication relatif aux opérations du marché de l'art : choix du mode de publicité, rédaction des catalogues, diffusion de l'information, site internet.

Convaincre un interlocuteur de donner mandat à la société de vente pour que celle-ci réalise l'opération, soit dans une situation inverse d'acquérir l'objet en vente.

Identifier et étudier des objets et des meubles d'une manière stylistique et chronologique

Connaître le renouvellement des pratiques, des définitions, des grilles d'interprétation et d'évaluation de l'art, spécialement de l'art du second après-guerre à nos jours.

• **Parcours Droit, économie et gestion de l'audiovisuel**

Les diplômés sont aptes à :

Informar et conseiller les entreprises sur les transformations industrielles

Conseiller sur la diversité de normes et du tournant technologique

Rédiger les actes juridiques spécifiques sur son champ d'activité.

Défendre les intérêts de l'entreprise et proposer des solutions adaptées à leur intérêt dans un secteur concurrentiel.

• **Parcours Droit pénal international et des affaires** (Commun avec la mention Droit pénal et sciences criminelles)

Les diplômés sont aptes à :

Participer à la réflexion inspirant les différents États dans la conception et l'organisation des procédés par lesquels ils organisent les réponses aux phénomènes criminels.

Analyser et traiter un dossier criminel pour en dégager la juste solution juridique.

Informar sur l'évolution des dispositions en vigueur dans les différents domaines du Droit pénal interne et international.

Conseiller les personnes dans le recours aux procédures pénales au niveau national ou international

• **Parcours Recherche Droit social**

Les diplômés sont aptes à

Comprendre et analyser toute situation impliquant les relations individuelles et collectives de travail dans l'entreprise

Mener à bien des recherches, rédiger des synthèses et des notes et produire tout type de documentation en direction de publics divers, auquel il peut être confronté en tant que juriste

Animer des projets de mise en œuvre de son savoir

• **Parcours Administration et liquidation des entreprises en difficultés** (Commun avec la mention Droit des affaires)

Les diplômés sont aptes à :

Analyser et traiter les enjeux économiques et sociaux à court, moyen et long terme

Conseiller et le cas échéant orienter vers la procédure plus adaptée

Négocier, susciter un accord et concilier

Inscrire des créances sur la liste prévue à l'article R.622-15 ;

Enregistrer des créances déclarées et non vérifiées, ainsi que des créances portées sur la liste prévue à l'article R. 622-15 durant la procédure de sauvegarde, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire ;

Vérifier des créances autres que salariales, inscrites sur l'état des créances mentionné à l'article R. 624-8 durant la procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire ;

Établir des relevés des créances salariales durant la procédure de sauvegarde, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire ;

Contester des créances autres que salariales dont l'admission ou le rejet a donné lieu à une décision du juge-commissaire inscrite sur l'état des créances mentionné à l'article R. 624-8 durant la procédure de sauvegarde, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire

;

- Elaborer d'un plan de sauvegarde de l'emploi ;
- Réunir des institutions représentatives du personnel ;
- Notifier de licenciements ;
- Effectuer des missions de surveillance à l'exécution du plan ; à la passation des actes du plan de cession ; en procédure de sauvegarde ;
- Assister le débiteur dans la préparation d'un projet ayant pour objet une modification substantielle dans les objectifs ou les moyens du plan ;
- Elaborer un plan de cession partielle ou totale ;
- Présenter au tribunal une demande en résolution du plan en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire ;
- Représenter le débiteur à l'audience du tribunal de commerce
- Déclarer au service mentionné à l'article L.561-23 du code monétaire et financier
- Suivre des contentieux prud'homaux
- Etablir des rapports en procédure de liquidation judiciaire
- Encaisser de créance ou recouvrement de créance durant la procédure de liquidation judiciaire
- Réaliser des actifs meubles durant la procédure de liquidation judiciaire,
- Réaliser des fonds de commerce durant la procédure de liquidation judiciaire
- Rédiger le rapport sur le déroulement du plan de sauvegarde ou de redressement judiciaire
- Répartir aux créanciers mentionnés à l'article L. 622-24 et paiement des créances mentionnées au I de l'article L. 641-13 ;
- Etablir un état de répartition en liquidation judiciaire simplifiée,
- Répartir des actifs de l'entreprise entre les créanciers,
- Effectuer une requête aux fins d'être autorisé à régulariser une transaction ou un compromis en liquidation judiciaire,
- Mettre en œuvre et suivi de la procédure de cessation d'activité d'un site classé en matière environnementale.
- Réunir pour informer des copropriétaires tenues par l'administrateur provisoire ou réunions organisées par le maire de la commune de situation de l'immeuble, le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de l'habitat, le représentant de l'Etat dans le département, leurs représentants respectifs ou leurs prestataires, auxquelles l'administrateur provisoire participe ;
- Consulter des créanciers préparatoire à l'arrêté du plan de sauvegarde ou de redressement ;
- Représenter des créanciers à l'audience du tribunal en procédure de sauvegarde, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire

;

- Effectuer une requête en fixation d'émoluments.

Capacités attectées :

- **Parcours Droit et fiscalité de l'entreprise** (Commun avec la mention Droit fiscal, avec la mention Droit bancaire et financier et avec la mention Droit des affaires)

Les diplômés sont capables de :

Maîtriser l'ensemble des domaines du droit fiscal, social et de l'entreprise plus généralement ; Décrypter et analyser l'actualité juridique et élaborer et utiliser une veille juridique ; Synthétiser et résoudre des problèmes complexes en identifiant les éléments essentiels et à proposer des solutions juridiques pratiques.

Echanger des informations et prendre des décisions ; Négocier avec des interlocuteurs variés et prendre en compte leur avis ; Rédiger de façon claire et s'exprimer de façon autonome en public ; S'adapter rapidement à un univers changeant.

Prendre des initiatives ; Travailler en groupe et d'encadrer une équipe ; Avoir le sens des responsabilités

- **Parcours Droit du commerce électronique et de l'économie numérique** (en commun avec la mention Droit privé, avec la mention Droit des affaires et avec la mention Droit du numérique)

Les diplômés sont capable de :

Connaitre le régime de tous les contrats de l'économie numérique : régime juridique des activités et contrats entre professionnels et particuliers (droit civil, droit de la consommation, droit de la concurrence, droit international privé) ; régime juridique des contrats avec les prestataires techniques (droit civil, droit de la consommation, droit de la concurrence, droit international privé) ; régime juridique des contrats entre particuliers (droit civil, droit de la consommation, droit de la concurrence, droit international privé)

Connaitre le régime des responsabilités spéciales des différents acteurs

Connaitre le régime de protection des données personnelles

Connaitre la cybercriminalité

Maîtriser le droit de la propriété intellectuelle appliqué à l'économie numérique

Maîtriser les modes de régulation de l'Internet

Maîtriser le droit de la preuve numérique

Maîtriser le régime du contentieux international de l'économie numérique (loi applicable et juridictions compétentes)

Maîtriser le cadre technique de l'économie numérique et de la sécurité des systèmes

Maîtriser les paiements et instruments financiers numériques

Maîtriser le droit social applicable aux activités numériques ainsi que des évolutions subies, sous la pression du numérique, sur les modes de travail et d'emploi ordinaire

Maîtriser les aspects de responsabilités encourues dans leurs activités par les acteurs du commerce électronique (sites marchands ou non)

Maîtriser le code de la propriété intellectuelle et son application aux activités numériques

Maîtriser les aspects internationaux des relations de l'économie numérique (loi applicable et tribunal compétent)

Maîtriser les aspects de cybercriminalité des diverses activités impliquées dans les activités numériques

De façon générale : capacité d'assurer une assistance juridique ; d'analyser une situation de fait et d'identifier les difficultés juridiques ; de rechercher la documentation pertinente ; de proposer des éléments de solution ainsi qu'une stratégie en face d'une difficulté inédite ; d'assurer la veille et les modalités de l'intégration de toutes les évolutions des dispositions législatives en vigueur relative à l'économie numérique ; d'exposer oralement une stratégie et/ou une synthèse sur un point donné ; de rédiger une synthèse et/ou une stratégie ainsi que toutes formes de clauses contractuelles ou argumentations dans les matières impliquées par l'économie numérique.

• **Parcours Marché de l'art** (commun avec la mention Droit des affaires et avec la mention Histoire de l'art)

Les diplômés sont capables de :

Appliquer les règles relatives à l'ensemble des professions du marché de l'art : statut des opérateurs de vente, statut des experts, règles relatives à l'authentification des œuvres, réglementation de l'exportation des biens culturels, passage en douanes, lutte contre les trafics illicites, restitution des trésors nationaux, etc.

Appliquer les règles du droit des contrats relatives au marché de l'art (nullité de la vente d'œuvre d'art pour erreur ou dol, exécution du contrat de vente)

Appliquer les règles du droit d'auteur relatives au marché de l'art (types d'œuvres protégées, droit moral, droit de reproduction, droit de représentation notamment sous forme de droit d'exposition, droit de suite, contrefaçon et faux).

Appliquer les différentes règles fiscales et financières applicables au marché de l'art (TVA à l'importation, TVA des ventes aux enchères, TVA pour les ventes amiables des antiquaires, plus-value de cession , régime des donations et des dations, droits de douane).

Appliquer les règles relatives à la responsabilité des professionnels du marché de l'art.

Appliquer les règles en matière d'assurance des œuvres d'art.

Connaissances approfondies en histoire de l'art, particulièrement en ce qui concerne l'art postérieur à la Seconde Guerre Mondiale.

Connaissances approfondies en économie et gestion de l'art.

• **Parcours Droit, économie et gestion de l'audiovisuel** (Commun avec la mention droit des affaires)

Les diplômés sont capables de :

Informar les entreprises et administrations sur l'évolution des dispositions législatives nationales et communautaires en vigueur dans les domaines du droit de l'audiovisuel

Aider à la rédaction des contrats et à la gestion des contentieux

Défendre et protéger les intérêts de l'entreprise

Prendre en compte la concurrence sur le plan national.

Analyser et développer des produits culturels audiovisuels en fonction du marché international

Manager et développer un projet audiovisuel

Concevoir et mettre en œuvre une démarche de marketing lors de la conception d'un projet, d'une stratégie

Réaliser des études de marché pour déterminer les produits culturels correspondants

Appréhender dans leur globalité, les produits qui doivent répondre aux attentes des différentes clientèles du secteur audiovisuel et développer une programmation en adéquation.

• **Parcours Droit pénal international et des affaires** (Commun avec la mention Droit pénal et sciences criminelles)

Les diplômés sont capables de :

Maîtriser toutes les formes des procédures pénales, aussi bien au niveau interne qu'au niveau international.

Maîtriser les pratiques à l'œuvre dans les différentes instances d'application du Droit pénal.

Maîtriser tous les aspects du droit pénal y compris dans ses dimensions européennes et internationales

• **Parcours Recherche Droit social** (Commun avec la mention Droit social)

Les diplômés sont capables de :

Mobiliser les ressources des différentes disciplines du droit;

Comprendre d'un champ technique de spécialité;

Maîtriser des méthodes et des outils du juriste : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils documentaires, analyse de règles de droit complexes;

S'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non spécialistes;

Comprendre les spécificités de la négociation dans un contexte d'entreprise;

Identifier de manière contingente les habiletés nécessaires pour négocier une entente ou résoudre des litiges;

Développer des stratégies appropriées de résolution des conflits ;

Respecter les valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement.

• **Parcours Administration et liquidation des entreprises en difficultés** (Commun avec la mention Droit des affaires)

Les diplômés sont capables de :

Maîtriser les dispositions législatives et réglementaires applicables au statut des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires

Maîtriser les règles déontologiques et professionnelles

Analyser la situation comptable, financière et sociale

Analyser la situation économique (marché et environnement)
Rédiger un diagnostic et un bilan
Diagnostic en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire ;
Proposer un bilan économique, social et environnemental en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire ;
Rédiger un rapport sur la poursuite d'activité et le renouvellement de la période d'observation.
Mission de surveillance du débiteur de la procédure de sauvegarde ;
Mission d'administration en procédure de redressement judiciaire ;
Mission de répartition des fonds entre les créanciers, confiée par le tribunal au mandataire judiciaire durant la procédure de sauvegarde, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire ;
Connaissance des principes du droit européen et du droit international des procédures collectives, droit comparé des procédures collectives dans les principaux Etats.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs
Juriste, en cabinet d'avocat, dans la magistrature, dans des services juridiques d'entreprises, dans des organisations internationales et européennes, au sein de juridictions internationales, Juristes spécialisés en gestion de patrimoine.
Directeur administratif, Chargé de mission, Directeur juridique d'entreprises
Responsable du service juridique, Juriste d'entreprise, Juriste dans une structure culturelle, Rédacteur juridique
Directeur d'un bureau de style ou d'architecture, Conseiller juridique, Consultant juridique, autres professions libérales juridiques..
Enseignant-chercheur.
Personnels des sociétés de ventes volontaires et sociétés d'assurances
Conseiller artistique des banques et finances
Expert artistique et financier dans des Musées nationaux ou privés et des entreprises
Expert dans collectivités territoriales dans le cadre de projets nationaux et européens
Avocat en nouvelles technologies
Juriste des autorités administratives de contrôle du secteur (CNIL, DGCCRF, etc.)
Juriste d'associations professionnelles ou consoméristes
Entrepreneur - créateur de start-up
Avocat
Conseiller juridique et financier
Administrateur / Mandataire de justice
Avocat spécialisé en droit de la faillite, administrateur judiciaire, Mandataire judiciaire,
Juriste spécialisé en droit de la restructuration d'entreprise en difficulté

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1901 : Aide et médiation judiciaire

K1902 : Collaboration juridique

K1903 : Défense et conseil juridique

Règlementation d'activités :

Pour l'exercice de la profession d'avocat : nécessité d'obtenir le CAPA
Pour l'exercice de la profession de commissaire-priseur : nécessité d'obtenir l'examen d'accès au stage et l'examen de certificat de bon accomplissement de stage.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La mention Droit de l'entreprise est déclinée 7 parcours :

Droit et fiscalité de l'entreprise (Commun avec la mention Droit fiscal, avec la mention Droit bancaire et financier et avec la mention Droit des affaires)

Droit du commerce électronique et de l'économie numérique (Commun avec la mention Droit privé, avec la mention Droit du numérique et avec la mention Droit des affaires)

Marché de l'art (commun avec la mention Droit privé, avec la mention Droit des affaires et avec la mention Histoire de l'art)

Droit, économie et gestion de l'audiovisuel (Commun avec la mention Droit des affaires)

Droit pénal international et des affaires (Commun avec la mention Droit pénal et sciences criminelles)

Recherche Droit social (Commun avec la mention Droit social)

Administration et liquidation des entreprises en difficultés (Commun avec la mention Droit des affaires)

Droit et fiscalité de l'entreprise (Commun avec la mention Droit fiscal, avec la mention Droit bancaire et financier et avec la mention Droit des affaires)

Etre titulaire d'un Master 1 « Droit des affaires » ou « Droit de l'entreprise » ou « Droit social » ou « Droit fiscal »
Procédure : dépôt et examen du dossier, puis, éventuellement, un entretien

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 3

UE 1 / 20 ECTS : Techniques fondamentales :

Propriété et droits réels (4 ECTS), Droit fiscal (4 ECTS), Droits des structures et des marchés (4 ECTS), Techniques commerciales et droit de la distribution (4 ECTS), Droit social (4 ECTS)

UE 2 / 10 ECTS : Techniques appliquées :

Technique de l'assurance (2 ECTS), Traitement des litiges et RSE (2 ECTS), Entreprises en difficulté (2 ECTS), Droit patrimonial de la famille (2 ECTS), Epargne salariale et rémunération des dirigeants (2 ECTS)

Semestre 4

UE 1 / 3 ECTS : Langue (3 ECTS)

UE 2 / 14 ECTS : Techniques fondamentales :

Ingénierie juridique et sociétaire (4 ECTS), Ingénierie sociale (4 ECTS), Droit pénal des affaires (2 ECTS), Droit international et européen des affaires (2 ECTS), Propriétés intellectuelles (2 ECTS)

UE 3 / 10 ECTS : Techniques appliquées :

Gestion de patrimoine et instruments financiers (2 ECTS), Fiscalité des restructurations et des transmissions d'entreprise (2 ECTS), Ingénierie fiscale (2 ECTS), Compliance et déontologie (2 ECTS), Gestion sociale et sociétaire des restructurations (2 ECTS)

UE 4 / 3 ECTS : Stage de 3 mois minimum (2 ECTS), Mémoire (1 ECTS)

Parcours Droit du commerce électronique et de l'économie numérique (Commun avec la mention Droit privé, avec la mention Droit du numérique et avec la mention Droit des affaires)

L'accès à la 2^e année du master professionnel est subordonné à l'obtention du diplôme de maîtrise délivré en 1^{ère} année de master (mention « Droit des affaires », « Droit privé » ou équivalent) ou d'un diplôme de niveau au moins équivalent ou au bénéfice de la validation d'acquis liés à l'expérience professionnelle ou aux travaux personnels du candidat. L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation (cf. article 11 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master).

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 3

UE 1 / 11 ECTS : Nouvelles techniques et droit des contrats 1 : régime juridique des contrats électroniques entre professionnels et particuliers, régime de protection du consommateur (5 ECTS), Nouvelles techniques et droit des contrats 2 : régime juridique des contrats entre prestataire de l'internet (3 ECTS), Nouvelles techniques et droit des contrats 3 : régime juridique des contrats électroniques entre particuliers (3 ECTS)

UE 2 / 11 ECTS : Nouvelles techniques et droit de la responsabilité des différents acteurs de l'internet (5 ECTS), Nouvelles techniques et droit de la preuve (3 ECTS), Nouvelles techniques et contentieux (droit interne et droit international privé) (3 ECTS)

UE 3 / 8 ECTS : Nouvelles techniques et régulation professionnelle de l'internet (autorégulation, co-régulation) (3 ECTS), nouvelles techniques et sécurité technique de l'internet (2 ECTS), Nouvelles techniques et droit pénal (cybercriminalité) (3 ECTS)

Semestre 4

UE 1 / 16 ECTS : Nouvelles techniques et droit des affaires (paiement en ligne) (5 ECTS), Nouvelles techniques et droit fiscal (3 ECTS), Nouvelles techniques et droit des propriétés intellectuelles (5 ECTS), Nouvelles techniques et droit de la concurrence (3 ECTS)

UE 2 / 3 ECTS : Nouvelles techniques et droit des personnes : droit des données personnelles (3 ECTS)

UE 3 / 3 ECTS : Nouvelles techniques et droit du travail (3 ECTS)

UE 4 / 8 ECTS : Stage et soutenance de mémoire de stage ou soutenance de mémoire (5 ECTS), Anglais (3 ECTS)

Parcours Marché de l'art (Commun avec la mention Droit privé, avec la mention Droit des affaires et avec la mention Histoire de l'art)

L'admission se fait sur dossier et, éventuellement, sur entretien. Le jury d'admission porte une attention particulière aux résultats obtenus par le candidat durant sa formation antérieure ainsi qu'aux stages que ce dernier a pu effectuer.

Les étudiants doivent en principe avoir suivi au préalable une double formation en droit et en histoire de l'art. Ils doivent au minimum être diplômés soit d'un Master 1 Droit parcours Histoire de l'art, soit d'un Master 1 Droit et d'une Licence 3 Histoire de l'art, soit d'un Master 1 Droit accompagné d'un diplôme de l'Ecole du Louvre ou d'un diplôme équivalent (étranger notamment).

Le jury d'admission est cependant susceptible d'admettre des étudiants n'ayant pas ces prérequis si leur dossier traduit un réel intérêt pour le marché de l'art. Les stages et/ou l'expérience professionnelle sont alors décisifs.

Les étudiants peuvent s'inscrire dans l'une des trois mentions de master de l'EDS auxquelles est rattaché le parcours Marché de l'art : Droit des affaires, Droit de l'entreprise, Droit privé.

Les étudiants titulaires d'un Master 1 Histoire de l'art parcours Droit ou d'un Master 1 Histoire de l'art et d'une Licence 3 Droit ne doivent pas s'inscrire à l'EDS mais à l'UFR 03, dans le Master 2 Histoire de l'art parcours Marché de l'art. Il s'agit de la même formation.

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 3

UE 1 « Droit » / 12 ECTS : Droit d'auteur appliqué au marché de l'art (1.5 ECTS), Droit des contrats appliqué au marché de l'art (1.5 ECTS),

Droit de la responsabilité appliqué au marché de l'art (1.5 ECTS),

Droit des assurances appliqué au marché de l'art (1.5 ECTS), Fiscalité du marché de l'art (3 ECTS)

Statut des professions (accueil professionnels) (3 ECTS)

UE 2 « Economie » / 4 ECTS : Approche économique des arts et de la culture (2 ECTS), Economie et gestion des œuvres d'art (2 ECTS)

UE 3 « Histoire de l'art » / 12 ECTS :

Cours obligatoire : Approches pratiques et théoriques de l'Art et du Marché (XIXe-XXIe siècles) (UFR 03) (3 ECTS), L'art des années 60 à nos jours (UFR 03) (3 ECTS), Savoirs et pratiques professionnels (Christie's Paris) (3 ECTS)

Cours optionnel (3 ECTS) : Archéologie de la cité grecque, Céramique et architecture grecques, Orient hellénistique et romain I : Egypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre, Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines, Les arts monumentaux à l'époque médiévale : formes, matières, fonctions, Questions d'histoire de l'art médiéval 1, Archéologie et Histoire de l'art byzantin, Art et Archéologie islamiques, Archéologie et arts précolombiens, Mythologie et allégorie dans la peinture du Nord, XVIe-XVIIe siècle,

Patrimoine et histoire de l'art 2, Renaissance italienne, Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne XVIIe - XVIIIe siècles, Histoire et esthétique de la photographie, Problèmes d'interprétation en histoire de l'art de la période contemporaine, Questions de peinture, 19e-20e siècle, Etre artiste au 20ème siècle, Cosa Mentale. Avant-gardes et cultures psychiques (1880-2010), Méthodes de recherches

technologiques, Objet, Art, Territoires, Arts de l'Afrique subsaharienne

UE 4 « Langue » / 2 ECTS : Anglais (TD spécifique)

Semestre 4

UE 1 / 30 ECTS : Stage de 3 mois minimum

Parcours Droit, économie et gestion de l'audiovisuel (D2A) (Commun avec la mention droit des affaires)

Modalités d'accès :

Etudiants ayant validé les deux semestres et/ou titulaires d'une maîtrise en sciences juridiques ou sciences de gestion, ou en sciences économiques, ou sortant d'IEP, d'école de commerce ou d'école d'ingénieur.

Le jury, présidé par le directeur de la formation, se réserve, en outre, la possibilité de recruter des étudiants issus d'autres formations de même niveau.

Parallèlement à la formation initiale, depuis 2002, le Master organise un enseignement spécifique en formation continue qui se décline sur deux parcours : le parcours FC Management et Stratégie, et le parcours FC Marketing et Distribution, en partenariat avec l'INA. Ces formations sont destinées aux professionnels et se déroulent sur une année.

Pour le parcours en formation continue :

Professionnels dans le domaine juridique ou technique souhaitant un approfondissement de leurs connaissances théoriques ou une réorientation de carrière et justifiant d'un niveau Bac+4

Descriptif des composantes de la certification en formation initiale :

Semestre 3

UE 1 : Droit privé des contenus culturels (10 ECTS) : Droit des propriétés intellectuelles appliquées à l'audiovisuel, Pratique contractuelle des industries culturelles, Oeuvres audiovisuelles et nouvelles technologies

UE 2 : Economie de l'audiovisuel (11 ECTS) : Economie de l'audiovisuel et du cinéma, Concurrence et audiovisuel

UE 3 : Programmation et développement (9 ECTS) : Développement des programmes, Programmation et acquisition de programmes,

Semestre 4

UE 4 : Droit des médias (11 ECTS) : Droit de la concurrence dans l'audiovisuel, Droit public de la communication, Droits voisins et gestion collective

UE 5 : Gestion et marketing de l'audiovisuel (7 ECTS) : Marketing et gestion des médias, Musique et nouveaux médias

UE 6 : Métiers de l'audiovisuel (12 ECTS) : Conférences ponctuelles de professionnels de l'audiovisuel, Etude de cas, Stage

Descriptif des composantes de la certification en formation continue :

Parcours Management et Stratégie

Semestre 3

UE 1 : Droit privé des contenus culturels (9 ECTS) : Droit des propriétés intellectuelles dans l'audiovisuel, Pratiques contractuelles des industries culturelles

UE 2 : Gestion et marketing de l'audiovisuel (8 ECTS) : Marketing de l'audiovisuel, Management et gestion des médias

UE 3 : Economie de l'audiovisuel (13 ECTS) : Economie du cinéma et du numérique, Concurrence et nouveaux médias

Semestre 4

UE 4 : Droit des médias (10 ECTS) : Droit public de la communication, Droits voisins et gestion collective

UE 5 : Production et développement (11 ECTS) : Financement du cinéma, Développement des programmes

UE 6 : Projet et conférences (9 ECTS) : Projet professionnel, Séminaires et conférences

Parcours Marketing et Distribution :

Semestre 3

UE 1 : Droit privé des contenus culturels (10 ECTS) : Droit des propriétés intellectuelles appliquées à l'audiovisuel, pratique contractuelle

UE 2 : Economie et financement de l' audiovisuel (10 ECTS) : Economie de l'audiovisuel et du cinéma

UE 3 : gestion et management (10 ECTS) : Edition audiovisuelle : Chaines de télévision, sources et stratégie de financement de la production, Gestion d'entreprises et de projets audiovisuels

Semestre 4

UE 4 : Marketing stratégique et opérationnel (8 ECTS) : Marketing du cinéma, Marketing de l'audiovisuel et des médias numériques

UE 5 : Distribution, programmation et exploitation (8 ECTS) : les marchés du cinéma et de l'audiovisuel, Distribution numérique

UE 6 : Stratégie des acteurs, Anglais, Projet professionnel (14 ECTS)

Etudiants Bac+4

M1 en droit, gestion, économie, sciences politiques

Ecoles de commerce et ingénieurs, IEP

Autres M1 (lettres, communication...)

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 3

UE 1 « Droit privé des contenus culturels » / 14 ECTS : Droit des propriétés intellectuelles appliquées à l'audiovisuel (6 ECTS), Œuvres audiovisuelles et nouvelles techniques (4 ECTS), Pratique contractuelle des industries culturelles (4 ECTS)

UE 2 « Economie de l'audiovisuel » / 9 ECTS : Economie de l'audiovisuel et du cinéma (6 ECTS), Concurrence et audiovisuel (3 ECTS)

UE 3 « Programmation et développement » / 7 ECTS : Programmation et acquisition des programmes (4 ECTS), Développement de programmes (3 ECTS)

Semestre 4

UE 1 « Droit des médias » / 9 ECTS : Droit de la communication audiovisuelle (4 ECTS), Droit de la concurrence (2 ECTS), Droits voisins et gestion collective (3 ECTS)

UE 2 « Gestion et marketing de l'audiovisuel » / 10 ECTS : Production audiovisuelle (3 ECTS), Marketing et gestion des médias (4 ECTS), Musique et nouveaux médias (3 ECTS)

UE 3 « Métiers de l'audiovisuel » / 11 ECTS : Conférences de professionnels de l'audiovisuel (2 ECTS), Etude de cas (4 ECTS), Stage (5 ECTS)

Parcours Droit pénal international et des affaires (Commun avec la mention Droit pénal et sciences criminelles)

Accessible aux titulaires d'un master 1 (maîtrise) "Justice et procès" ou de toute autre 1ère année de master juridique ou de tout autre diplôme jugé équivalent par la commission de recrutement

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 3

UE 1 / 17 ECTS : Droit pénal et procédure : Théorie générale de l'infraction (4 ECTS), Procédure pénale (4 ECTS), Droit constitutionnel pénal (3 ECTS), Droit pénal des biens (3 ECTS), Droit pénal des affaires (3 ECTS), Cybercriminalité (3 ECTS),

UE 2 / 13 ECTS : Droit international et comparé : Droit pénal international (4 ECTS), Droit pénal de l'Union européenne (3 ECTS), Droit pénal comparé (3 ECTS), Procédure pénale comparée (3 ECTS), Criminal Law (3 ECTS)

Semestre 4

UE 1 / 13 ECTS : Droit pénal des affaires : Droit pénal des affaires et financier (7 ECTS), Droit pénal de l'entreprise (6 ECTS)

UE 2 / 17 ECTS : Cours optionnels : Pratique de la lutte anti-blanchiment (5 ECTS), Droit pénal international des affaires (5 ECTS), Droit pénal du travail (5 ECTS) Mémoire ou stage (7 ECTS)

Parcours Recherche Droit social (Commun avec la mention Droit social)

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 3

UE 1 / 12 ECTS : Leçon de droit du travail (3 ECTS) ; Séminaire de droit du contrat de travail (3 ECTS) ; Leçon de droit de la protection sociale (3 ECTS) ; Leçon de droit du travail de l'Union européenne (3 ECTS)

UE 2 / 12 ECTS :

Parcours droit interne : Droit public et droit du travail (4 ECTS) ; Droit civil et droit du travail (4 ECTS) ; 1 séminaire parcours droit européen et international UE2 (4 ECTS)

Parcours droit droit européen et international / 12 ECTS : Droit international et européen du travail (4 ECTS) ; Droit comparé du travail des états européens (4 ECTS) ; 1 séminaire du parcours droit interne UE2 (4 ECTS)

UE 3 / 6 ECTS : Recherche collective tuteurée (6 ECTS)

Semestre 4

UE 1 / 9 ECTS : Leçon de contentieux du travail (3 ECTS) ; Séminaire de droit des relations professionnelles (3 ECTS) ; Leçon de droit des relations internationales du travail (3 ECTS)

UE 2 / 9 ECTS :

Parcours droit interne : Droit de la protection sociale (3 ECTS) ; Droit des affaires et droit du travail (3 ECTS) ; Droits fondamentaux et droit

du travail (3 ECTS)

Parcours droit droit européen et international / 12 ECTS : Droit international et européen du travail (3 ECTS) ; Droit comparé du travail des états européens (3 ECTS) ; Droits fondamentaux et droit du travail (3 ECTS)

UE 3 / 12 ECTS : Rédaction d'un mémoire (12 ECTS)

Parcours Administration et liquidation des entreprises en difficultés (Commun avec la mention Droit des affaires)

L'accès à cette deuxième année de master est subordonné à l'obtention du diplôme de maîtrise délivré en première année de master ou d'un diplôme de niveau au moins équivalent (master en gestion finance, diplôme d'une grande école de commerce, diplôme de Science Po Paris).

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 3

UE 1 / 15 ECTS : Enseignements juridiques fondamentaux : Droit du travail (5 ECTS), Droit des sociétés (5 ECTS), Droit des sûretés (5 ECTS)

UE 2 / 15 ECTS : Enseignements juridiques fondamentaux : Droit des procédures collectives 1(5 ECTS), Droit européen et international de l'insolvabilité (5 ECTS), Procédure civile (5 ECTS)

Semestre 4

UE 1 / 15 ECTS : Enseignements juridiques fondamentaux : Droit des procédures collectives 2 (5 ECTS), Gestion financière (5 ECTS), Droit des sûretés 2 (5 ECTS)

UE 2 / 15 ECTS : Enseignements juridiques spécifiques : Etude de cas (5 ECTS), Séminaires (5 ECTS), Mémoire (5 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par candidature individuelle	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Jury de VAE formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté d'accréditation 22 mars 2016

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R. 613-33 à R. 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-paris1.fr/services/orive/>

Autres sources d'information :

<http://www.sorbonne-d2a.fr/>

[université Paris 1 Panthéon-Sorbonne](http://www.univ-paris1.fr/)

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 : Île-de-France - Paris (75) [12 place du Panthéon 75005 PARIS]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

DESS Droit & Administration de la communication audiovisuelle en 1986